

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2008

 **MARCIL LAVALLÉE**

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport des vérificateurs	1
États financiers consolidés	
État consolidé des résultats	2
État consolidé de l'évolution des soldes de fonds	3
État consolidé de la situation financière	4
État consolidé des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7
Renseignements complémentaires	
État consolidé de l'évolution des soldes de fonds - réserves	16
État consolidé de la situation financière – fonds grevés d'affectations internes	17
État consolidé de l'évolution des soldes de fonds – fonds grevés d'affectations internes	18

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres
Fédération de l'habitation coopérative du Canada

Nous avons vérifié l'état consolidé de la situation financière de la Fédération de l'habitation coopérative du Canada au 31 décembre 2008 ainsi que les états consolidés des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la fédération. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages d'éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la fédération au 31 décembre 2008 ainsi que les résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

marcil lavallée

Comptables agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 23 février 2009

COMPTABLES AGRÉÉS | CHARTERED ACCOUNTANTS

500-214, chemin Montréal Road,
Ottawa ON K1L 8L8

Tél.: 613-745-8387
Fax: 613-745-9584

www.marcil-lavallee.ca
info@marcil-lavallee.ca


Nos partenaires canadiens et internationaux BHD™
Our Canadian and International Affiliates IAPA

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2008

	Fonds non affectés				Fonds affectés				Total 2008	Total 2007
	Fonds d'opération national	Fonds d'opération de l'Ontario	Fonds		Fonds grevés d'affectations internes (page 18)	Fonds grevés d'affectations externes	Réserves (page 16)	Budget (note 14)		
			d'opération du Manitoba	d'opération du Sud-Ouest de l'Ontario						
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	Réel	Réel	
PRODUITS										
Cotisations des membres	2 270 697	-	39 060	62 350	-	52 649	2 424 800	2 424 800	2 394 148	
Placements en gestion commune	282 312	41 791	-	-	338 274	-	791 400	662 377	761 114	
Pertes non matérialisées sur placements détenus à des fins de transactions	(195 616)	(70 426)	-	-	(550 224)	-	127 000	(816 266)	(224 279)	
Programmes d'assurance (note 6)	591 636	-	-	-	-	-	587 700	591 636	586 373	
Programme de loyauté - Co-opérateurs	1 119 525	551 408	-	-	-	-	-	1 670 933	1 629 315	
Entente de partenariat - MAML (note 7)	-	13 373	-	-	-	-	5 000	13 373	61 953	
Autres contributions	6 624	17 144	-	-	52 313	-	90 800	141 081	82 424	
Autres	12 993	525	4 369	7 544	1 138	4 758	28 100	31 327	78 997	
	4 088 171	553 815	43 429	69 894	52 313	122 407	4 054 800	4 719 217	5 370 045	
CHARGES										
Affaires de l'Association (note 8)	1 084 753	-	-	-	-	-	886 400	1 084 753	1 056 825	
Développement du secteur	658 593	-	-	-	-	-	282 300	658 593	214 391	
Fonctionnement démocratique - Ontario	-	47 052	-	-	-	-	37 200	47 052	40 364	
Programmes des membres - régions	-	299 630	6 796	8 895	-	11 555	278 200	326 876	461 797	
Frais de personnel et d'administration	1 619 303	825 992	30 971	58 967	-	120 447	2 704 000	2 655 680	2 516 356	
Allocation aux régions	81 677	-	-	-	-	-	80 600	81 677	79 590	
Autres	-	-	13 655	17 954	107 114	33 446	304 841	184 087	302 721	
	3 444 326	1 172 674	51 422	85 816	107 114	165 448	4 573 541	5 038 718	4 672 044	
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	643 845	(618 859)	(7 993)	(15 922)	(54 801)	(43 041)	(518 741)	(319 501)	698 001	


 MARCIL LAVALLÉE

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2008

3

	Fonds non affectés				Fonds affectés			Total 2007
	Fonds d'opération national	Fonds d'opération de l'Ontario du Manitoba	Fonds d'opération Sud-Ouest de l'Ontario	Fonds d'opération du Sud-Ouest de l'Ontario (note 9)	Réserves (page 16)	Fonds grevés d'affectations internes (page 18)	Fonds grevés d'affectations externes	
SOLDE AU DÉBUT	771 347 \$	217 517 \$	7 963 \$	- \$ 355 628 \$	3 604 286 \$	9 636 398 \$	- \$ 14 593 139 \$	13 828 258 \$
Ajustement suite aux modifications de conventions comptables relatives aux instruments financiers appliquées rétrospectivement sans retraitement des exercices antérieurs	-	-	-	-	-	-	-	66 880
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	643 845	(618 859)	(7 993)	(15 922)	(54 801)	(222 730)	(43 041)	698 001
Variations nettes dans les fonds non affectés investis en immobilisations (note 9)	51 111	15 204	-	(66 315)	-	-	-	-
Virements interfonds	(743 846)	618 859	-	15 922	120 420	(54 396)	43 041	-
SOLDE À LA FIN	722 457 \$	232 721 \$	(30) \$	- \$ 289 313 \$	3 669 905 \$	9 359 272 \$	- \$ 14 273 638 \$	14 593 139 \$

 MARCIL LAVALLÉE

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2008


4

	Fonds d'opération national	Fonds d'opération de l'Ontario	Fonds d'opération du Manitoba	Fonds d'opération du Sud-Ouest de l'Ontario	Fonds grevés d'affectations internes (note 4)	Fonds grevés d'affectations externes (note 5)	Total 2008	Total 2007
ACTIF								
ACTIF À COURT TERME								
Encaisse	682 996 \$	- \$	- \$	- \$	3 920 \$	- \$	686 916 \$	648 340 \$
Obligations, bons du trésor et autres placements								
- Détenus jusqu'à leur échéance (coût : 281 208 \$; 2007 : juste valeur : nil \$)								
- Détenus à des fins de transactions (coût : 4 505 425 \$; 2007 : coût : 3 460 340 \$)	4 505 351	-	-	-	279 440	-	279 440	3 455 475
Débiteurs	384 865	-	-	-	-	-	4 505 351	175 966
Prêts à recevoir	19 717	-	-	-	22 876	-	42 593	56 147
Frais payés d'avance	148 052	8 767	-	-	-	-	156 819	120 782
(Dûs) avances interfonds	(10 696 476)	1 229 174	(30)	-	9 467 332	-	-	-
	(4 955 495)	1 237 941	(30)	-	9 773 568	-	6 055 984	4 456 710
PLACEMENTS À LONG TERME								
- Détenus jusqu'à leur échéance (juste valeur : nil \$; 2007 : juste valeur : 278 967 \$)								278 987
- Détenus à des fins de transactions (coût : 12 336 038 \$; 2007 : coût : 12 755 481 \$)	11 362 448	-	-	-	-	-	11 362 448	12 602 947
IMMOBILISATIONS (note 11)	187 041	102 272	-	-	-	-	289 313	355 628
	6 593 994 \$	1 340 213 \$	(30) \$	- \$	9 773 568 \$	- \$	17 707 745 \$	17 694 272 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

 , administrateur

 , administrateur

 **MARCIL LAVALLÉE**

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 DÉCEMBRE 2008

5


PASSIF

PASSIF À COURT TERME

	Fonds d'opération national	Fonds d'opération de l'Ontario	Fonds d'opération du Manitoba	Fonds d'opération du Sud-Ouest de l'Ontario	Fonds grevés d'affectations internes (note 4)	Fonds grevés d'affectations externes (note 5)	Total 2008	Total 2007
Créditeurs et frais courus	3 009 535 \$	8 401 \$	- \$	- \$	3 670 \$	- \$	3 021 606 \$	2 638 598 \$
Cotisations et inscriptions perçues d'avance	1 875	-	-	-	-	-	1 875	33 909
Prêt à demande (note 4(f))	-	-	-	-	300 000	-	300 000	300 000
Dû aux participants du fonds (note 4(c))	-	-	-	-	110 626	-	110 626	128 626
	3 011 410	8 401	-	-	414 296	-	3 434 107	3 101 133

SOLDES DE FONDS

Non affectés	722 457	232 721	(30)	-	-	-	955 148	996 827
Investis en immobilisations (note 11)	187 041	102 272	-	-	-	-	289 313	355 628
Grevés d'affectations internes investis dans les réserves (page 16)	2 673 086	996 819	-	-	-	-	3 669 905	3 604 286
Grevés d'affectations internes (page 18)	-	-	-	-	9 359 272	-	9 359 272	9 636 398
	3 582 584	1 331 812	(30)	-	9 359 272	-	14 273 638	14 593 139
	6 593 994 \$	1 340 213 \$	(30) \$	- \$	9 773 568 \$	- \$	17 707 745 \$	17 694 272 \$

 MARCIL LAVALLÉE

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2008

6

	2008	2007
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(319 501) \$	698 001 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	148 144	148 387
Pertes non matérialisées sur placements détenus pour fins de transactions	816 266	224 279
	644 909	1 070 667
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	(208 899)	(22 152)
Prêt à recevoir	13 554	35 985
Frais payés d'avance	(36 037)	(24 059)
Créditeurs et frais courus	383 008	(9 478)
Cotisations et inscriptions perçues d'avance	(32 034)	(244 895)
Dû aux participants du fonds	(18 000)	-
	(746 501)	806 068
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(81 829)	(102 155)
Acquisition de placements	(626 096)	(1 613 033)
	(707 925)	(1 715 188)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
	38 576	(909 120)
ENCAISSE AU DÉBUT	648 340	1 557 460
ENCAISSE À LA FIN	686 916 \$	648 340 \$

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2008

7

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fédération de l'habitation coopérative du Canada, incorporée selon la *Loi canadienne sur les coopératives*, est un organisme sans but lucratif tel que décrit au paragraphe 149(1) (1) de la *Loi de l'impôt*. Par conséquent, la fédération est exonérée d'impôt sur le revenu.

La fédération vise à promouvoir la croissance, la stabilité et l'indépendance des coopératives d'habitation au Canada. Les divisions de l'Ontario et du Manitoba de la fédération sont responsables des activités n'affectant que les membres de leur région respective.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

États financiers consolidés

Les états financiers consolidés incluent les produits et les charges et le déficit de la filiale détenue en propriété exclusive, Rooftops Financial Services Inc.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada requiert l'utilisation de certaines estimations faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers ainsi que sur les postes de produits et de charges. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Normes générales de présentation de l'information financière

L'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a modifié le chapitre 1400, « Normes générales de présentation des états financiers », en ajoutant l'exigence suivante, à savoir que la direction doit évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation lors de l'établissement des états financiers. Ces modifications, y compris les exigences connexes en matière d'informations à fournir, sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2008 et n'ont pas eu d'incidence sur les états financiers.

Constatation des produits

Les produits de cotisations des membres reliés aux exercices ultérieurs sont reportés et constatés à titre de produits dans la période à laquelle ils se rapportent.

Les produits du programme de loyauté – Co-operators sont constatés lorsque reçus étant donné l'incertitude liée à ce type de produit.

Les placements en gestion commune, des programmes d'assurance et les autres produits sont constatés lorsqu'ils sont gagnés.

La fédération comptabilise les contributions selon la méthode du report. Selon cette méthode, les contributions affectées aux exercices ultérieurs sont reportées et constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Ces contributions peuvent être remboursables si elles ne sont pas utilisées pour leurs programmes respectifs. Les contributions non affectées sont constatées à titre de produits lorsque reçues ou considérées comme recevables si le montant peut être raisonnablement estimé et que son recouvrement est suffisamment assuré.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Conversion des comptes en devises étrangères

La fédération utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses comptes de placements en devises étrangères.

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours de change à la fin de l'exercice. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours d'origine. Les soldes des comptes paraissant à l'état des résultats sont convertis aux cours moyens de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

Instruments financiers

La fédération a fait le choix de classer ses actifs et passifs financiers de la façon suivante :

Prêts et créances

Les débiteurs et prêts à recevoir sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et pertes liés à la décomptabilisation de ces actifs financiers sont présentés à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Les placements détenus dans le fonds de souscription de risque sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et pertes liés à la décomptabilisation de ces actifs financiers sont présentés à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transactions

L'encaisse et les placements autres que ceux détenus dans le fonds de souscription de risque sont évalués à la juste valeur selon la méthode du cours du marché. Les gains et pertes sont présentés à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

Autres passifs financiers

Les créiteurs et frais courus, le prêt à demande et le dû aux participants du fonds sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et pertes liés à la décomptabilisation de ces passifs financiers sont présentés à l'état des résultats de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Photocopieurs	5 ans
Améliorations locatives	Période restante du bail
Ameublement et équipement	7 ans
Équipement informatique	3 ans
Logiciels	3 ans

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Informations à fournir concernant le capital

L'objectif principal de la fédération en termes de gestion du capital est de maintenir un niveau suffisant de soldes de fonds pour assurer la pérennité de la fédération et ainsi pouvoir continuer à réaliser sa mission.

3. NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Instruments financiers

L'ICCA a publié les nouvelles normes comptables suivantes : les chapitres 3862, « Instruments financiers – informations à fournir » et 3863, « Instruments financiers – présentation ». Ces nouveaux chapitres du manuel s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008, suite à la décision de la fédération de se prévaloir de la possibilité de reporter leur adoption. Ils remplacent le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », mettant l'accent sur la divulgation des risques associés aux instruments financiers, qu'ils soient comptabilisés ou non, et sur la gestion de ces risques.

Présentation des états financiers

L'ICCA a modifié le chapitre 4400, « Présentation des états financiers des organismes sans but lucratif » afin :

- d'éliminer l'obligation de traiter les actifs nets investis en immobilisations comme une composante distincte des actifs nets pour plutôt laisser aux organismes sans but lucratif la possibilité de présenter ce montant comme une catégorie d'actif net grevé d'affectation interne ;
- de préciser que le montant des produits et des charges à comptabiliser et à présenter est le montant brut lorsque l'organisme sans but lucratif agit pour son propre compte dans l'opération en cause.

Ces modifications comptables s'appliqueront aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.

4. FONDS GREVÉS D'AFFECTIONS INTERNES

Les fonds grevés d'affectations internes incluent le fonds de dotation national, le fonds de dotation de l'Ontario, le fonds de souscription de risque, le fonds d'aide spéciale, le fonds des coopératives d'habitation pour étudiant(e)s universitaires et le fonds de l'Agence des programmes des coopératives.

a) Fonds de dotation national

Le fonds de dotation national a été créé avec la part des contributions au titre du soutien du secteur excédant 1/2 de 1 % des coûts en capital par coopérative d'habitation. Les fonds en capital du fonds de dotation ne peuvent être engagés ou dépensés sans une résolution de l'ensemble des membres. La fédération a établi une politique de fixer le montant de revenus disponibles à dépenser du fonds à un taux prédéterminé de la juste valeur moyenne mobile du fonds sur une période de trois ans. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, le taux a été établi à 5,5 % (2007 : 5,5 %).

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2008

10

4. FONDS GREVÉS D'AFFECTATIONS INTERNES (suite)

b) Fonds de dotation de l'Ontario

Le fonds de dotation de l'Ontario a été créé d'une part des contributions au titre du soutien du secteur reçues de coopératives d'habitation subventionnées par le programme du gouvernement ontarien. Les fonds en capital du fonds de dotation ne peuvent être engagés ou dépensés sans une résolution des membres ontariens de la fédération. La fédération a établi une politique de fixer le montant de revenus disponibles à dépenser pour les programmes dans la région de l'Ontario à un taux prédéterminé de la juste valeur moyenne mobile du fonds sur une période de trois ans. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, le taux a été établi à 5,5 % (2007 : 5,5 %).

c) Fonds de souscription de risque

Le fonds de souscription de risque a été établi afin de garantir des prêts aux coopératives d'habitation membres de la fédération. Le montant maximal de capital pouvant être garanti est le moindre de 100 000 \$ ou 20 % du montant total du fonds. Les premiers 50 000 \$ de pertes d'un exercice incombent à la fédération et toutes pertes supérieures à ce montant sont réparties entre les participants au prorata de leurs contributions et dédommagements au fonds. Le fonds totalisant 478 678 \$ (2007 : 510 814 \$) est composé de contributions des participants détenues en fiducie, d'un dépôt du fonds d'opération et de dédommagements des participants.

À la fin de l'exercice, le fonds de souscription de risque est réparti comme suit :

	2008		2007
Solde du fonds disponible	478 678	\$	510 814
Dépôt du fonds d'opération national	(168 052)		(165 188)
Dédommagements des participants	(200 000)		(217 000)
Dû aux participants du fonds	110 626	\$	128 626

d) Fonds d'aide spéciale

Le fonds d'aide spéciale fournit des prêts pour fins de fonds de roulement ainsi que des garanties de prêts aux membres de la fédération qui ne sont pas des coopératives d'habitation.

Au 31 décembre 2008, le solde des prêts à recevoir de 33 924 \$ (2007 : 44 702 \$) a été réduit d'une provision pour mauvaises créances totalisant 11 048 \$ (2007 : 10 732 \$).

Au 31 décembre 2008, le fonds n'avait aucune garantie de prêts (2007 : nil).

e) Fonds des coopératives d'habitation pour étudiant(e)s universitaires

Le fonds des coopératives d'habitation pour étudiant(e)s universitaires est composé des fonds reçus de Concentra Financial dans le but d'encourager, de développer ou de fonder des coopératives d'habitation pour les étudiant(e)s universitaires.

Le fonds offre des prêts et des garanties de prêts. Les intérêts gagnés par le fonds sont comptabilisés à même le fonds.

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2008

11

4. FONDS GREVÉS D'AFFECTATIONS INTERNES (suite)

f) Fonds de l'Agence des programmes des coopératives

Le fonds de l'Agence des programmes des coopératives a été établi en 2005 afin de comptabiliser les produits et les charges encourus par la fédération dans le but de mettre sur pied l'Agence des coopératives d'habitation (l'Agence) et de la préparer à assumer la responsabilité qui appartient présentement à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), d'administrer les programmes fédéraux d'habitation coopérative. Du montant total des charges nettes de 336 606 \$, 36 606 \$ a été remis par le biais d'un transfert du fonds d'opération national au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2007 et 300 000 \$ a été remis par le biais d'un prêt à demande selon les termes d'une entente signée entre la fédération et la SCHL en 2005. Sous certaines conditions, le prêt à demande est remboursable pas plus de deux mois suivant un avis de la part de la SCHL, et ce, sans intérêt jusqu'à un mois après la date de l'avis et sujet à intérêt au taux de la SCHL par la suite. Si aucune demande n'est faite par la SCHL, le prêt sera automatiquement pardonné suivant l'implantation de tous les services spécifiés dans l'entente et le montant total sera constaté aux revenus dans le fonds de l'Agence des programmes des coopératives de la fédération.

5. FONDS GREVÉS D'AFFECTATIONS EXTERNES

Les fonds grevés d'affectations externes représentent le programme de la fédération de gestion du support et d'éducation de la Nouvelle-Écosse, subventionné en partie par la province de la Nouvelle-Écosse.

6. PROGRAMMES D'ASSURANCE

	2008		2007	
Produits de frais d'administration et autres	803 494	\$	737 758	\$
Charges des programmes	(211 858)		(151 385)	
Produits nets des programmes d'assurance	591 636	\$	586 373	\$

7. ENTENTE DE PARTENARIAT – MAML

	2008		2007	
Produits – Frais administratifs et fonds pour coûts de développement	50 391	\$	95 966	\$
Charges et coûts de développement	(37 018)		(34 013)	
Produits nets de l'entente de partenariat - MAML	13 373	\$	61 953	\$

8. AFFAIRES DE L'ASSOCIATION – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

	2008		2007	
Produits d'inscriptions et contributions des commanditaires	569 287	\$	435 402	\$
Charges	(860 286)		(731 509)	
Charges nettes de l'assemblée générale annuelle incluse dans les charges des affaires de l'Association	(290 999)	\$	(296 107)	\$

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2008

12

9. VARIATIONS NETTES DANS LES FONDS NON AFFECTÉS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS

	Fonds d'opération national	Fonds d'opération de l'Ontario	Total 2008
Acquisitions d'immobilisations	50 656 \$	31 173 \$	81 829 \$
Amortissement des immobilisations	(101 767)	(46 377)	(148 144)
Variation nette	(51 111) \$	(15 204) \$	(66 315) \$

10. RÉSERVES – FONDS D'OPÉRATION NATIONAL ET DE L'ONTARIO

La fédération a créé des réserves par le transfert de fonds provenant du solde du fonds d'opération national et de contributions externes afin de financer les charges reliées aux programmes régionaux d'éducation, au lobbying, aux activités de développement et à la formation du personnel affecté aux coopératives d'habitation. Les réserves servent aussi pour aider les coopératives ayant subi une défaillance prématurée de l'enveloppe du bâtiment, pour des initiatives spéciales pour le développement de stratégies à long terme pour des éventualités qui pourraient occasionner un besoin de fonds d'opérations, pour assister les coopératives avec des dossiers légaux ainsi que fournir des garanties de micro-investissement en Afrique.

La région de l'Ontario de la fédération a créé des réserves par le transfert de fonds provenant du solde du fonds d'opération afin de financer les charges reliées aux programmes de développement du personnel affecté aux coopératives d'habitation et par des éventualités qui pourraient occasionner un besoin de fonds d'opérations.

11. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2008	2007
National				
Photocopieur	39 290 \$	31 432 \$	7 858 \$	15 716 \$
Améliorations locatives	156 177	129 250	26 927	48 469
Ameublement et équipement	237 265	156 365	80 900	112 444
Équipement informatique	84 362	48 721	35 641	38 460
Logiciels	65 630	29 915	35 715	23 062
	582 724	395 683	187 041	238 151
Ontario				
Photocopieur	28 476	25 629	2 847	8 542
Améliorations locatives	67 905	41 906	25 999	35 749
Ameublement et équipement	116 288	77 985	38 303	52 738
Équipement informatique	39 703	15 075	24 628	12 185
Logiciels	19 600	9 105	10 495	8 263
	271 972	169 700	102 272	117 477
	854 696 \$	565 383 \$	289 313 \$	355 628 \$

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2008

13

12. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La fédération est engagée d'après quatre baux à long terme à verser pour ses places d'affaires, un loyer minimum total comme suit ainsi qu'un loyer additionnel établi en fonction des frais d'exploitation:

Place d'affaires	Date d'échéance	Loyer minimum total
Ottawa	31 mars 2010	60 592 \$
Vancouver	28 février 2013	72 762 \$
Région d'Ontario	31 août 2011	110 959 \$
Nouvelle-Écosse	30 avril 2009	4 200 \$

13. EVENTUALITÉS

La fédération a été impliquée dans des litiges pour assister les coopératives ou comme intervenante. La direction est d'avis que ces litiges ne résulteront en aucune réclamation à être payée par la fédération. Si des réclamations étaient octroyées contre la fédération, elles seraient constatées dans la période où les coûts seraient encourus.

14. BUDGET

Les données du budget présentées aux états financiers consolidés ont été fournies par la fédération et n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

15. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Dans le cours normal de ses activités, la fédération surveille la situation financière de ses membres en ce qui a trait à leur capacité de rencontrer leurs obligations financières à la fédération. La fédération établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de membres particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Environ 49 % des débiteurs sont à recevoir de deux organismes. La fédération est d'avis qu'il n'y a aucun risque de crédit important découlant de cette situation.

Risque de change

La fédération détient de l'encaisse et des placements en devises américaines. Conséquemment, elle est exposée au risque de change relié aux variations de cette monnaie étrangère. Au 31 décembre 2008, les actifs incluent de l'encaisse au montant de 25 873 \$ (2007 : 5 852 \$) et des placements au montant de 356 703 \$ (2007 : 395 714 \$) en dollars américains qui ont été convertis en dollars canadiens dans les états financiers.

Juste valeur

La valeur comptable de l'encaisse, des débiteurs, des prêts à recevoir ainsi que des créditeurs et frais courus, du prêt à demande et du dû aux participants du fonds se rapproche de leur juste valeur étant donné que ces éléments viennent à échéance à court terme.

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2008

14

15. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Placements

Fonds grevés d'affectations internes – fonds de souscription de risque

Les placements détenus dans le fonds de souscription de risque sont composés de titres de dettes que la fédération a l'intention de conserver jusqu'à échéance. Ces placements sont présentés au coût après amortissement. Les gains et les pertes sur la vente des titres de participation sont comptabilisés dans l'exercice où ils surviennent.

	2008 Coût après amortissement	2007 Coût après amortissement
Placements (échéance – moins de 1 an)		
Émis ou garantis par		
- Gouvernement du Canada	80 814 \$	80 667 \$
- Gouvernements provinciaux	125 483	125 186
Titres de dettes	73 143	73 134
	279 440 \$	278 987 \$

Autres fonds

Les placements détenus dans les fonds d'opération et les fonds de dotation sont composés de titres de participation et de dettes que la fédération désignent comme « Détenus à des fins de transactions » et comptabilise à la juste valeur.

	Échéance			2008	2007
	Moins de 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Juste valeur	Juste valeur
Placements					
Émis ou garantis par					
- Gouvernement du Canada	372 642 \$	1 256 611 \$	206 469 \$	1 835 722 \$	2 131 120 \$
- Gouvernements provinciaux	-	527 895	122 916	650 811	598 295
Titres de dettes	3 951 250	720 545	610 351	5 282 146	4 696 120
Titres de participation	-	-	7 198 605	7 198 605	7 794 775
Fonds mutuels	181 459	-	719 056	900 515	838 112
	4 505 351 \$	2 505 051 \$	8 857 397 \$	15 867 799 \$	16 058 422 \$

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2008

15

16. L'AGENCE DES COOPÉRATIVES D'HABITATION

La fédération est le seul membre de l'Agence des coopératives d'habitation et nomme tous les membres de son conseil d'administration. L'Agence est incorporée en vertu de la *Loi canadienne sur les coopératives*. L'actif, le passif et les résultats des opérations de l'Agence ne sont pas inclus dans ces états financiers.

Le sommaire des états financiers vérifiés de l'Agence se présente comme suit :

	2008	2007
État de la situation financière		
Actif	2 293 628 \$	3 155 806 \$
Passif	1 990 412 \$	1 957 464 \$
Solde des fonds	933 216 \$	1 198 342 \$
État des résultats		
Produits	5 248 982 \$	5 152 718 \$
Charges	5 514 108 \$	5 264 328 \$

17. CHIFFRES COMPARATIFS


Certain chiffres comparatifs ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice courant.

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS - RÉSERVES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2008

16

	Fonds d'opération national		Fonds d'opération de l'Ontario		Total
	Budget	Réel	Budget	Réel	
SOLDE AU DÉBUT	2 605 913 \$	2 605 913 \$	998 373 \$	998 373 \$	2 978 987 \$
Virements aux réserves (page 3)	20 200	120 420	(246 200)	-	882 291
	2 626 113	2 726 333	752 173	998 373	3 861 278
Contributions	10 000	52 313	-	-	17 424
Charges	(290 245)	(105 560)	(1 096)	(1 554)	(274 416)
Charges nettes	(280 245)	(53 247)	(1 096)	(1 554)	(256 992)
SOLDE À LA FIN	2 345 868 \$	2 673 086 \$	751 077 \$	996 819 \$	3 604 286 \$

 **MARCIL LAVALÉE**

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE – FONDS GREVÉS D'AFFECTIONS INTERNES

31 DÉCEMBRE 2008

17

	Fonds de dotation national (note 4(a))	Fonds de dotation de l'Ontario (note 4(b))	Fonds de souscription de risque (note 4(c))	Fonds d'aide spéciale (note 4(d))	Fonds des coopératives d'habitation pour étudiant(e)s universitaires (note 4(e))	Fonds de l'Agence des programmes de coopératives (note 4(f))	Total
	2008	2008	2008	2008	2008	2008	2007
ACTIF							
ACTIF À COURT TERME							
Encaisse	- \$	- \$	3 920 \$	- \$	- \$	- \$	118 889 \$
Obligations, bons du trésor et autres placements	-	-	-	-	-	-	-
- Détenus jusqu'à leur échéance (coût : 281 208 \$; 2007 : juste valeur : nil \$)	-	-	279 440	-	-	-	666 965
- Détenus à des fins de transactions (coût : nil \$; 2007 : coût : 671 740 \$)	-	-	-	-	-	-	-
Débiteurs	-	-	-	22 876	-	-	33 970
Prêts à recevoir	-	-	-	249 659	103 321	-	356 251
Avances (dûs) interfonds	3 691 669	5 423 695	(1 012)	272 535	103 321	-	1 176 075
	3 691 669	5 423 695	282 348	272 535	103 321	-	9 773 568
PLACEMENTS À LONG TERME							
- Détenus jusqu'à leur échéance (juste valeur : nil \$; 2007 : juste valeur : 278 967 \$)	-	-	-	-	-	-	278 987
- Détenus à des fins de transactions (coût : nil \$; 2007 : juste valeur : 8 750 152 \$)	-	-	-	-	-	-	8 614 295
	3 691 669 \$	5 423 695 \$	282 348 \$	272 535 \$	103 321 \$	- \$	9 773 568 \$
	3 691 669 \$	5 423 695 \$	282 348 \$	272 535 \$	103 321 \$	- \$	10 069 357 \$
PASSIF							
PASSIF À COURT TERME							
Créditeurs et frais courus	- \$	- \$	3 670 \$	- \$	- \$	- \$	4 333 \$
Prêt à demande	-	-	-	-	300 000	-	300 000
Dû aux participants du fonds	-	-	110 626	-	-	-	128 626
	-	-	114 296	-	-	300 000	432 959
	3 691 669	5 423 695	168 052	272 535	103 321	(300 000)	9 359 275
	3 691 669 \$	5 423 695 \$	282 348 \$	272 535 \$	103 321 \$	- \$	9 773 568 \$
	3 691 669 \$	5 423 695 \$	282 348 \$	272 535 \$	103 321 \$	- \$	10 069 357 \$


M. MARCIL LAVALLÉE

FÉDÉRATION DE L'HABITATION COOPÉRATIVE DU CANADA

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS – FONDS GREVÉS D'AFFECTATIONS INTERNES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2008

18

	Fonds de dotation national (note 4(a))	Fonds de dotation de l'Ontario (note 4(b))	Fonds de souscription de risque (note 4(c))	Fonds d'aide spéciale (note 4(d))	Fonds des coopératives d'habitation pour étudiant(e)s universitaires (note 4(e))	Fonds de l'Agence des programmes de coopératives (note 4(f))	Budget (note 14)	Total
	2008	2008	2008	2008	2008	2008	2008	2007
SOLDE AU DÉBUT	3 674 133 \$	5 716 786 \$	165 188 \$	271 713 \$	108 578 \$	(300 000) \$	9 636 398 \$	9 502 635 \$
Ajustement suite aux modifications de conventions comptables relatives aux instruments financiers appliquées rétrospectivement sans retraitement des exercices antérieurs	-	-	-	-	-	-	-	79 266
Produits	126 284	196 492	11 766	1 138	3 732	-	383 800	397 850
Pertes non matérialisées sur placements détenus à des fins de transactions	(212 811)	(331 124)	-	-	(6 289)	-	127 000	(219 898)
Charges	-	-	8 902	316	2 700	-	13 500	11 395
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(86 527)	(134 632)	2 864	822	(5 257)	-	497 300	166 557
Virements interfonds	104 063	(158 459)	-	-	-	-	(509 000)	(112 060)
	17 536	(293 091)	2 864	822	(5 257)	-	(11 700)	54 497
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DES FONDS GREVÉS D'AFFECTATIONS INTERNES	17 536	(293 091)	2 864	822	(5 257)	-	(11 700)	133 763
SOLDE À LA FIN	3 691 669 \$	5 423 695 \$	168 052 \$	272 535 \$	103 321 \$	(300 000) \$	9 624 698 \$	9 636 398 \$

 **MARCIL LAVALLÉE**